

Mairie de Lafrançaise**(Tarn et Garonne)****Délibération n° 5**

Objet :
Tarifs assainissement
2021

Date de convocation :

29 octobre 2020

Date d'affichage :

29 octobre 2020

Nombre de Conseillers
en exercice :

23

Nombre de présents :
17

Nombre de votants :
18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE
(TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt
Le 5 novembre à 19 h 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Colette VERDOUX.

Pouvoir : Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents Excusés : Mme Flavie TAVERA, M. Jean-Pierre VALETTE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Laurence PRAISSAC

Monsieur le Maire rappelle que la redevance assainissement est liée à la consommation d'eau des abonnés constatée par les services de VEOLIA EAU.

VEOLIA EAU, compagnie fermière du Syndicat des Eaux du Bas-Quercy prélève pour le compte de la Commune, la redevance assainissement lors de la facturation de l'eau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- ADOPTE sur proposition de son Maire les tarifs comme suit pour 2021 :

- Part fixe (abonnement) 82.60 €

- Prix du m3 1.12 €

- A D O P T É E -

Le Maire,

Thierry DELBREIL